

Procès-verbal de la Commission Recherche du 18 décembre 2025

Le vice-président recherche Nicolas Labarre débute la séance à 13h 45

Présents en commission recherche restreinte : Hélène COQUEUGNIOT, Nicolas Labarre, Pierre KATUSZEWSKI

Représentés en commission recherche restreinte : Apostolos LAMPROPOULOS, Bernard CALAS, Christelle LAHAYE, Mariella CAUSA

CR restreinte	
Total présents	3
Total représentés	4
Total suffrages	7

Présents en commission recherche plénière : Antoine BORDERIE, Antoine WEIDMANN, Camille GENDRAULT, Cédric BRUN, Fabre Claire, Haude MORVAN, Hélène COQUEUGNIOT, Laurent CHIRCOP-REYES, Marie MELLAC, Nicolas Labarre, Olivier Devillers, Pierre KATUSZEWSKI, Sylvie BARBEYRON, Tristan COIGNARD, Yamna CHADLI

Représentés en CR plénière : Apostolos LAMPROPOULOS, Bernard CALAS, Cécile CROCE, Christelle LAHAYE, Jean-Pierre MOISSET, Mariella CAUSA

CR plénière	
Total présents	15
Total représentés	6
Total suffrages	21

Ordre du jour

13h30 : CR en formation restreinte

Demandes d'HDR :

- Marie MELLAC - PASSAGES [Décision]
- Antoine RIVault - CEMMC [Décision]
- Marlène DULAURANS - MICA [Décision]
- Pablo MARTICORENA – AUSONIUS [Etude]
- Mary Catherine LAVISSIERE - CLIMAS [Etude]
- HDR – Vincent USEILLE - MICA [Etude]

14h : CR en formation plénière

- **Validation du PV de la CR de novembre**
- **Feuille de route science ouverte et politique documentaire**
- **Point budgétaire**
- **Projets régions [examen des pré-dossiers]**
- **Fédérations de recherche**
- **École doctorale et politique doctorale**
- **Validation du Changement d'unité de Bertrand Prévost (MICA -> ARTES)**
- **Questions diverses**

Nicolas Labarre ouvre la séance en formation restreinte à 13 h 30.

Demandes d'HDR : Marie MELLAC, Antoine RIVAULT, Marlene DULAURANS, Pablo MARTICORENA, Mary Catherine LAVISSIERE, Vincent USEILLE

La CR restreinte souligne la qualité des dossiers présentés et leur conformité avec les attentes de leur section respective.

La demande d'HDR de Madame Marie MELLAC est validée à l'unanimité par la Commission Recherche.
7 votes pour, 0 votes contre, 0 abstentions.

La demande d'HDR de Monsieur Antoine RIVAULT est validée à l'unanimité par la Commission Recherche.
7 votes pour, 0 votes contre, 0 abstentions.

La demande d'HDR de Madame Marlene DULAURANS est validée à l'unanimité par la Commission Recherche.
7 votes pour, 0 votes contre, 0 abstentions.

Concernant la désignation des rapporteurs de trois dossiers de demande d'HDR de Monsieur Vincent Useille, Monsieur Pablo Marticorena et de Madame Mary Catherine Lavissiere, il a été décidé ce qui suit :

- la demande de Vincent Useille sera instruite par Pierre Baumann.
- la demande de Pablo Marticorena sera instruite par Christelle Lahaye.
- la demande Mary Catherine Lavissiere sera instruite par Mariella Causa.

Nicolas Labarre remercie tous les membres de la CR restreinte et la séance est levée à 14h 00.

Nicolas Labarre ouvre la séance en formation plénière à 14 h.

- **Validation du PV de la CR de novembre**

Le procès-verbal de la CR du mois de novembre est validé à l'unanimité par les membres de la CR.
21 votes pour, 0 votes contre, 0 abstentions.

Nicolas Labarre propose à la CR un addendum au PV de la CR de septembre afin d'ajouter ce texte de précision, correspondant à une annonce faite en séance, mais qui n'avait pas été transcrite dans le PV : « Nouvelle direction de Passages – L'Assemblée générale de l'UMR 5319 PASSAGES, conformément à la procédure, a élu le nouveau collège de direction qui prendra ses fonctions à partir du 1er janvier 2026. Cette équipe de direction se compose d'André-Frédéric Hoyaux (DU, Professeur, UBM), Matthieu Noucher (DUA, Directeur de Recherche, CNRS) et Sylvain Guyot (DUA, Professeur, UBM) ».

Cette proposition est validée à l'unanimité par les membres de la CR. 25 votes pour, 0 votes contre, 0 abstentions.

• Feuille de route science ouverte et politique documentaire

a) Politique documentaire (soumis au vote)

Madame Diolène Lachiver, responsable du département Politique documentaire (collections et données) et Madame Hélène Coste, directrice du Service commun documentation (SCD) interviennent pour ce point sur la Politique documentaire.

Nicolas Labarre rappelle cette réflexion sur la politique documentaire est contrainte par le contexte budgétaire, mais relève également d'une démarche raisonnée visant à formaliser les priorités documentaires de l'établissement.

Hélène Coste introduit le sujet en précisant que l'enquête présentée visait à identifier les ressources documentaires numériques les moins prioritaires et à évaluer l'adéquation des ressources aux usages des communautés scientifiques.

L'enquête a été ouverte du 1er au 30 septembre 2025, en utilisant le logiciel Sphinx en lien avec la CAP et l'ODE, à destination des enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs des UFR et UR. Il y avait 6 questions ouvertes et fermées et 260 réponses ont été reçues. La participation a été jugée satisfaisante même si l'analyse montre une répartition inégale selon les disciplines.

Dans cette perspective, la poursuite de l'analyse aura lieu via des entretiens qualitatifs et 53 répondants ont accepté d'être contactés. L'objectif sera une formalisation de la politique documentaire et la co-construction de l'offre avec la communauté scientifique.

Principaux résultats de l'enquête

- Les ressources les plus utilisées : plateformes en SHS (Cairn, JSTOR, OpenEdition) et presse (Le Monde.fr, Europresse, Le Monde diplomatique, Mediapart).
- Les ressources moins utilisées, identifiées pour des désabonnements : taux d'usage faible, notamment pour les ressources de niche.
- Informations sur les ressources hors abonnement SCD : usage d'archives ouvertes, ressources en libre accès.
- Utilisation de l'IA mentionnée dans les pratiques de veille scientifique.

Budget documentaire 2026

Hélène Coste sollicite ensuite l'avis de la commission sur les différents scénarios d'ajustement de la politique documentaire en 2026, découlant de la baisse annoncée des crédits de fonctionnement.

Budget prévisionnel :

- Budget global : 618 620 €
- Réduction nécessaire : -20 % soit -154 705 €

Scénarios envisagés pour répercuter la baisse

1. **Scénario 1** : Réduction sur les monographies imprimées (~54 602 €)
 - Impact sur continuité des collections et offre pédagogique.
 - Maintien partiel de la documentation de recherche.
2. **Scénario 2** : Réduction sur la documentation numérique (~50 % des ressources électroniques et e-books)
 - Baisse significative de l'offre numérique, affectant certaines ressources indispensables.
3. **Scénario 3** : Maintien du budget documentaire, suppression des autres activités (PEB, animation, numérisation)
 - Scénario jugé théorique et difficilement applicable.
4. **Scénario 4** : Érosion de 20 % sur toutes les options (prorata)
 - Répartition uniforme, mais sans priorisation stratégique.

5. **Scénario 5** : Une version du scénario 4 ajustée - Réductions modulées, épargnant les périodiques
- Limite les impacts les plus sensibles et a fait l'objet d'un travail d'ajustement fin par le SCD

La discussion avec les membres de la CR, suite à la présentation des 5 scénarios, fait apparaître que :

- Les différents scénarios sont des orientations, pouvant donner lieu à des ajustement à la marge, à l'épreuve du réel ;
- Les scénarios 2 et 3 sont considérés comme inapplicables au vu des usages réels ;
- Le scénario 1, défendu par plusieurs membres de la commission, apparaît plausible pour un allègement d'un an, permettant de libérer du temps pour réévaluer la politique documentaire de manière pérenne, mais peut mettre en danger la continuité de l'offre pédagogique et scientifique ;
- Le scénario 5 considéré comme un scénario plus équilibré, limite les impacts sur les périodiques mais aussi sur les achats de manuels, par exemple. La version présentée supprime le soutien à la science ouverte, mais la discussion suggère qu'il est peut-être possible de réintégrer ce soutien (15k€).

Vote consultatif

Abstention : 4

Favorables au scénario 1 : 4 voix

Favorables au scénario 5 : 12 voix

b) Feuille de route science ouverte

Le point de la Feuille de route science ouverte est présenté par Monsieur Tristan Coignard (Directeur du département études germaniques et membre de la CR), Madame Alia Benharrat (Responsable du pôle Science ouverte et Edition à la Direction de la Recherche) et Monsieur Julien Baudry (Pôle Collections remarquables et patrimoine scientifique du Service commun documentation (SCD)).

Contexte et organisation du groupe de travail

Tristan Coignard rappelle que le groupe de travail Science Ouverte de l'UBM a été lancé en début d'année 2025 afin de définir une feuille de route opérationnelle et pragmatique pour l'université afin de réfléchir aux actions à mettre en place pour répondre aux choix de l'établissement.

Il souligne que le travail mené a été collectif, impliquant 15 participants dont :

- VP Numérique,
- Membres de la Commission recherche,
- Doctorants,
- Le Référent Intégrité scientifique,
- Les responsables des Maisons d'édition Ausonius, PUB et plateforme Un@,
- EC-C de l'UR MICA.

Trois réunions ont été organisées au printemps 2025 (avril, mai, juin), avec une participation régulière, permettant de tracer le périmètre des actions possibles et d'évaluer leur faisabilité.

Alia Benharrat et Julien Baudry ont assuré la synthèse des travaux, produisant un document complet déposé sur le Bureau Virtuel de la DGS, accessible à tous les membres de la CR.

Concernant les Axes thématiques et transversaux

Le groupe de travail a défini trois axes thématiques principaux :

1. **Édition, publication et patrimoine scientifique**
 - Discussions sur le rôle et l'avenir du SCD, diffusion des publications et des thèses.
 - Points précis sur l'embargo des thèses et la communication aux doctorants.
2. **Gestion des données de la recherche**
 - Domaine sensible nécessitant encore un travail approfondi au sein des UR et UMR.
 - Identification des actions déjà en place et des éléments à formaliser ou à créer.

3. Sciences et société

Enfin, **deux axes transversaux**, lié à la **formation et à la communication**, d'une part, à la **gouvernance** et l'accompagnement des chercheurs de l'autre.

Priorisation et mise en œuvre des actions

Il est proposé de constituer un comité issu de la commission recherche, dont le travail consistera à prioriser les actions et la manière de les mettre en œuvre, pour produire une feuille de route opérationnelle et pragmatique. Ce document devra prioriser certaines actions, identifier les services responsables, le calendrier et les indicateurs de réussite. Le document final devra être opérationnel, adaptable et évolutif, à l'inverse d'une feuille de route généraliste. Il devra permettre d'identifier les forces et limites de l'établissement, de définir des priorités concrètes et de fixer des échéances réalistes.

La feuille de route doit être régulièrement évaluée et ajustée en fonction des résultats et de l'expérimentation des actions.

Exemples d'actions concrètes :

- Favoriser le dépôt du texte intégral des publications dans HAL (en identifiant ce qui peut ou doit être déposé, les embargos possibles pour les thèses et la diffusion d'ouvrages non commercialisés, etc.)
- Définir les licences Creative Commons adaptées aux publications ;
- Identifier les revues prédatrices et fournir des recommandations de signature standardisées ;
- Gérer les mémoires de master et les thèses avec procédures de dépôt et visibilité sur le site

• Point budgétaire

Nicolas Labarre rappelle que la première question abordée concerne la répartition du budget recherche, marquée par une baisse de 20 % des crédits de fonctionnement. Il précise que cette réduction remplace et donc ne s'ajoute pas à la baisse de 15 % de l'an dernier. L'enveloppe considérée correspond à celle votée en août 2025 et sert de référence jusqu'à l'adoption officielle du budget par le Conseil d'administration (CA).

Il indique que les **dépenses sont distinguées en deux catégories** :

- **Dépenses jugées incompressibles** (engagements déjà validés ou non négociables, notamment cofinancements régionaux et abonnements scientifiques).
- **Dépenses compressibles** (indiquées en jaune dans le tableau), sur lesquelles des ajustements sont possibles.

Points spécifiques du budget

Les GIS

Cédric Brun rappelle le fonctionnement des Groupements d'intérêt scientifique (GIS) : les abonnements aux GIS génèrent un flux net positif pour l'établissement. Cependant, il note que de nombreux GIS sont menacés au niveau national, les universités se désabonnant en raison du coût élevé.

Monsieur Labarre présente les différentes hypothèses (voir Tableau répartition du budget en annexe 1). Suite aux échanges en CDUR sur les différents scénarios présentés à nouveau en CR, il propose de suspendre l'appel à projets publication pour l'année en cours, afin de limiter l'impact budgétaire, et de reverser les 15 000 € du complément de soutien aux activités des doctorants diminué, vers la dotation directe aux équipes, permettant de maintenir leur budget global des unités de recherche à moins 17 % par rapport à l'enveloppe initiale et le budget global de l'enveloppe recherche à moins 20%.

Madame Collignon, qui exprime son soutien à cet affichage. En effet elle réprecise que dans le modèle d'allocation pour les unités de recherche, les doctorants sont déjà pris en compte et que les directeurs d'unités doivent soutenir leurs doctorants. Elle souligne que cette fusion de lignes ne doit pas être interprétée comme

une suppression du soutien aux doctorants. Il s'agit, selon elle, d'un ajustement technique et symbolique, la dotation de base continuant de financer les doctorants. Nicolas Labarre rappelle qu'en CDUR, la solution privilégiée a consisté à consolider cette aide au sein de la dotation générale.

La discussion s'engage sur l'opportunité de maintenir le financement aux fédérations de recherche, évaluée à 5 000 €. Nicolas Labarre rappelle l'historique de ce projet et réaffirme son importance dans la stratégie affichée par l'établissement.

Avant le vote, Nicolas Labarre souligne que le budget présenté correspond à la moins mauvaise solution face aux contraintes budgétaires et aux délais imposés par le CA. Il précise que la décision est prise en fonction des informations disponibles fin décembre, et que le budget voté servira de point de référence provisoire avant le vote du CA (le 19/12).

Résultat du vote

Le vote porte sur une hypothèse de réduction globale de l'enveloppe recherche, en utilisant les éléments suivants :

- Réduisant de 20% les lignes pouvant l'être
- Maintenant les engagements déjà pris, y compris dans le cadre de la PSE
- Diminuant de 63% l'aide spécifique à la recherche doctorale et l'intégrant dans l'enveloppe de la dotation aux équipes
- Suspension pour 2026 de l'AAP « Aide à publications »

Pour : 12, Contre : 8, Abstention : 1

Monsieur Tristan Coignard et Julien Baudry quittent la séance à 16h 30.

• Fédérations de recherche

Présentation des projets de fédérations

Monsieur Nicolas Labarre présente les projets de fédérations de recherche proposés, en rappelant les critères retenus pour leur sélection :

- Des porteurs issus de différentes équipes de recherche, garantissant l'interdisciplinarité.
- Un programme d'action clair et structuré.

Parmi les projets présentés :

- **Industries culturelles et créatives** : porté par Mélanie Bourdaa, Jean-Paul Gabilliet et Camille Genrault.
- **Nouveaux espaces de la critique** : porté par Jérémy Corral, Ludovic Chatenet et Jesus javier Alonso Carballes.
- **Bordeaux Interdisciplinaire Genre** : porté par Apostolos Lampropoulos, Pascale Sardin et Isabelle Touton.
- **A travers bois** : porté par Pierre Bourdareau, Florence Verdin et Xavier Amelot.
- **Sociétés européennes face à la guerre** : porté par Claire Kaiser, Olga Bronnikova, Marguerite Vappereau et Olga Gille-Belova.
- **Recherche-création à UBM** : porté par Pierre Beaumann, Magali Nachtergaele et Marina Seretti.
- **Dynamiques de convergence entre groupe de recherche GER** : porté par Laurent Capdetrey, Rémi Castets et Caroline Le Mao.

Nicolas Labarre précise que certains projets sont plus proches de l'idéal de fédération structurante (en orange dans les documents), tandis que d'autres sont encore à l'état embryonnaire (bleu clair dans le tableau représentatif).

MICA	PU	ICC	Jean-Paul Gabilliet	CLIMAS	PU	Camille Gendrault	ARTES	MCF	
Jeremy Corral	D2IA	MCF	Nouveaux Espaces de la Critique	Ludovic Chatenet	MICA	MCF	Jesus Javier Alonso Carballes	AMERIBER	PU
Apostolos Lampropoulos	PLURIELLES	PU	Bordeaux interdisciplinaire Genre	Pascale Sardin	CLIMAS	PU	Isabelle Touton	AMERIBER	MCF
Pierre Bourdareau	ARTES	MCF	À travers bois	Florence Verdin	AUSONIUS	CR	Xavier Amelot	PASSAGES	MCF
Claire Kaiser & Olga Bronnikova	PLURIELLES	MCF	Sociétés européennes face à la guerre	Marguerite Vappereau	ARTES	MCF	Olga Gille-Belova	CEMMC	MCF
Pierre Baumann	ARTES	PU	RECHERCHE-CRÉATION À UBM	Magali NACHTERGAELE	PLURIELLES	PU	Marina SERETTI	SPH	MCF
Laurent Capdetrey	AUSONIUS	PU	Dynamiques de convergence entre le groupe de recherche Guerres, Espaces, Représentations (GER), le pôle bordelais de l'ANR France Horizon 2030 DECRYPT et l'ANR DGRIS SCBC (UB, UBM, Sciences Po Bordeaux).	Rémi Castets	D2IA	MCF	Caroline Le Mao	CEMMC	PU

Monsieur Olivier Devillers et Madame Hélène Coste quittent la séance à 17h.

La discussion fait apparaître que les membres de la commission n'ont pas eu connaissance des dossiers, et ne souhaitent pas procéder à un vote. Le point sera **reprogrammé à l'ordre du jour d'un prochain projet CR**, permettant un vote informé et la poursuite de la hiérarchisation des projets.

• Projets régions [examen des pré-dossiers]

Ce point est présenté par Monsieur Alexandre Thébaud (Responsable du pôle projets et partenariats à la Direction de la Recherche) et les collègues du P2P.

Alexandre Thébaud rappelle que cette année, la Commission doit se prononcer sur :

- Les projets présentés à l'appel à projets recherche en Nouvelle-Aquitaine ;
- Un projet accepté dans le cadre du **PSGAR Roseau (Programme scientifique de grande ambition régionale)**.

Pour les projets présentes à l'AAP Recherche en Nouvelle Aquitaine, il précise que l'examen porte sur des projets en cours d'élaboration, dont les dossiers complets seront finalisés pour dépôt début janvier. Concernant les budgets en fonctionnement, l'engagement financier demandé à la PSE est modeste par rapport aux montants régionaux, mais permet un effet de levier important.

Projets présentés

1. Projets de l'appel à projets recherche Nouvelle-Aquitaine

- **Projet « Traces »** – accueil des exilés espagnols
 - Porteur : Jesús Alonso Carballés, Ameriber
 - Budget fonctionnement : 44 800 €
 - Demande PSE : 1 000 €
 - Soutien : demi-thèse
- **Projet PLEI-NA – Pluri Mobilité en Nouvelle-Aquitaine**
 - Porteur : Valeria Villa Pérez
 - Budget fonctionnement : 38 100 €

- Demande PSE : 4 000 €
- Soutien : demi-thèse
- **Projet « GENIES-NA »**
 - Porteur : Lucia Schmidt
 - Budget fonctionnement : 50 000 €
 - Demande PSE : 3 600 €
 - Soutien : allocation demi-thèse financée à 100% par la région

Décision sur le soutien de l'établissement aux projets Région

ACRONYME	INTITULE	PORTEUR	UR	MASSE	BUDGET TOTAL	SUBVENTION REGION	COFI. PSE/ED	COFI. INTERNE	COFI. EXTERNE
TRACES	TERRITOIRE, REFUGIÉS, ACCUEIL DES EXILES ESPAGNOLS)	Jesus Alonso Carballés	AMERIBER	RH : Thèse	124 000,00 €	62 000,00 €	62 000,00 €		
				Fonctionnement	44 800,00 €	35 800,00 €	1 000,00 €	6 000,00 €	2 000,00 €
PLEI-NA.	Plurimobilité en Nouvelle-Aquitaine : impact social, linguistique et éducatif pour les familles nouvellement arrivées	Valeria Villa Perez	CLLE-MONTAIGNE	Fonctionnement	38 100,00 €	30 000,00 €	4 000,00 €	2 100,00 €	2 000,00 €
				RH : Thèse	124 000,00 €	62 000,00 €	62 000,00 €		
GENIES-NA	Genre et Interactions dans l'Enseignement Secondaire : étude comparative en classe de mathématiques et de langues vivantes en Nouvelle Aquitaine	Lucia Schmidt	PLURIELLES	Fonctionnement	50 000,00 €	39 200,00 €	3 600,00 €	2 100,00 €	5 100,00 €
			PLURIELLES	RH : Thèse	124 000,00 €	124 000,00 €	- €		



2. Projet Eau'bservatoire s'inscrivant dans le PSGAR Roseau

Titre – Eau'bservatoire

- Montant global : 291 000 €
 - Volet RH : 139 900 €
 - Volet fonctionnement : 27 500 €
- Particularité : demi-thèse gérée à l'UBM, coordination avec le CNRS
- Les montants sont approximatifs et seront ajustés selon le dépôt final

Décision sur le soutien de l'établissement aux projets Région

ACRONYME	PORTEUR	UR	TUTELLE GESTIONNAIRE	MASSE	BUDGET TOTAL	SUBV. REGION	COFI. SOLICITE A PSE/ED	COFI. EXTERNE A UBM
Eau'bservatoire	Sandrine Vaucelles	Passages	UBM	RH : Thèse	124 000,00 €	62 000,00 €	62 000,00 €	
			CNRS	RH : Autres	139 900,00 €	63 315,68 €		76 584,32 €
			CNRS	FCT	27 500,00 €	12 445,90 €		15 054,10 €
			TOTAL		291 400,00 €	137 761,58 €	62 000,00 €	91 638,42 €

A titre informatif pour les membres de la CR, l'UBM participe à un projet coordonné par le CNRS et porte une demande de contrat doctoral en cotutelle avec l'Université d'Hanoï.

- Porteur : Benjamin Chambellan
- Demi-thèse financée à 100 % par la région
- Cofinancement université d'Hanoï : 30 000 €
- Organisation : 18 mois à l'UBM, 18 mois au Vietnam

Points clés et précisions

- L'engagement de la PSE porte sur 7 600 €.
- Les contrats doctoraux sont sélectionnés via l'école doctorale pour garantir la qualité des candidats.
- Les projets sont examinés à ce stade pour valider le principe de soutien et permettre un dépôt dans les délais.
- Les dossiers non encore déposés seront finalisés début janvier.

Décision

La CR vote à l'unanimité en faveur du soutien de la PSE à l'ensemble des quatre projets présentés.

- **École doctorale et politique doctorale**

Ce point est reporté à la CR de janvier.

- **Validation du Changement d'unité de Bertrand Prévost (MICA -> ARTES)**

La Commission Recherche valide à l'unanimité le changement d'unité de Bertrand Prévost, du MICA à ARTES.

Nicolas Labarre remercie tous les membres de la CR et la séance est levée à 17h 20.

Fait à Pessac le 22/01/2026


Le VP de la Commission recherche
Nicolas LABARRE





Direction de la Recherche

Annexe :

-Tableau du budget présenté en CDUR et CR

		2025	2026	2026 -20% partout où c'est possible => manque 28k€	%	2026 -20% Sans AAP Publis, diminution aide aux doctorants	%	2026 -20% Sans AAP Publis,Sans aide supplémentaire à la recherche doctorale	%
Dotation des Unités	DOTATION	532 820,00 €	532 820,00 €	426 256,00 €	-20%	427 056,00 €	-20%	442 000,00 €	-17%
	aide aux recherches des doctorants	40 000,00 €	40 000,00 €	32 000,00 €	-20%	15 000,00 €	-63%	0,00 €	-100%
Soutiens au développement de la recherche	Soutien aux projets de recherche avec co-financements Région	5 957,00 €	10 167,00 €	10 167,00 €	0%	10 167,00 €	0%	10 167,00 €	0%
	Soutien sur Appel à projets internes	92 000,00 €	95 000,00 €	90 231,00 €	-5%	79 831,00 €	-16%	79 831,00 €	-16%
	<i>dont Soutien aux fédérations de recherche</i>		5 000,00 €	5 000,00 €	0%	5 000,00 €	0%	5 000,00 €	0%
	Soutien aux éditions	21 000,00 €	20 885,00 €	18 833,00 €	-10%	18 833,00 €	-10%	18 833,00 €	-10%
	<i>dont AAP revues</i>		17 885,00 €	16 833,00 €	-6%	16 833,00 €	-6%	16 833,00 €	-6%
	<i>dont le soutien à UN@</i>	2 000,00 €	3 000,00 €	2 000,00 €	-33%	2 000,00 €	-33%	2 000,00 €	-33%
	Soutien aux projets de recherche , aide à la traduction	6 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	0%	1 000,00 €	0%	1 000,00 €	0%
	Soutien aux IR et Abonnement visibilité recherche	7 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	0%	8 000,00 €	0%	8 000,00 €	0%
	Total PSE Dépenses structurelles	134 207 €	135 052 €	128 231 €	-5%	117 831 €	-13%	117 831 €	-13%
Soutien à la structuration de la recherche	CHAIRES	12 500,00 €	17 500,00 €	17 500,00 €	0%	17 500,00 €	0%	17 500,00 €	0%
	Institut des afriques	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	0%	1 000,00 €	0%	1 000,00 €	0%
	FSAB	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	0%	2 000,00 €	0%	2 000,00 €	0%
	GIS	13 000,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €	0%	13 000,00 €	0%	13 000,00 €	0%
	ACTIONS STRUCTURANTES (Big, Montaigne, Guerre, Afrique)	12 000,00 €	9 000,00 €	7 200,00 €	-20%	7 200,00 €	-20%	7 200,00 €	-20%
	Chaire Reset - pay-per-use Fondation Bordeaux U		4 000,00 €	4 000,00 €	0%	4 000,00 €	0%	4 000,00 €	0%
	Décharges Diana-T		4 704,00 €	4 704,00 €	0%	4 704,00 €	0%	4 704,00 €	0%
	Animation de la recherche	2 462,00 €	4 063,00 €	3 250,40 €	-20%	2 450,40 €	-40%	2 450,40 €	-40%
	Total structuration de la recherche	42 962 €	55 267 €	52 654 €	-5%	51 854 €	-6%	51 854 €	-6%
moyens mutualisés	PUB	44 000,00 €	45 000,00 €	36 000,00 €	-20%	36 000,00 €	-20%	36 000,00 €	-20%
	UAR MSH	60 000,00 €	61 800,00 €	49 440,00 €	-20%	49 440,00 €	-20%	49 440,00 €	-20%
	<i>dont GIS RnMSH</i>		3 600,00 €	3 600,00 €	0%	3 600,00 €	0%	3 600,00 €	0%
	DIRECTION DE LA RECHERCHE (enveloppe relai)	9 000,00 €	9 000,00 €	7 200,00 €	-20%	7 200,00 €	-20%	7 200,00 €	-20%
	Coût sites internet non hébergés	700,00 €	1 000,00 €	800,00 €	-20%	800,00 €	-20%	800,00 €	-20%
	Total Moyens mutualisés	113 700 €	116 800 €	93 440 €	-20%	93 440 €	-20%	93 440 €	-20%
BUDGET RECHERCHE		823 689 €	879 939 €	732 581 €	-17%	705 181 €	-19,9%	705 125 €	-19,9%
Complément budget	Dispositif nouveau MCF	88 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €		55 000,00 €		55 000,00 €	
total		911 689 €	934 939 €	787 581 €		760 181 €		760 125 €	

Engagements contractuels

Ligne spécifique LPR en attente
de confirmation dans la
notification du Ministère.